

Séance	Assemblée technique C10m – procès-verbal	
Date	15 septembre 2016, 20 heures	
Lieu	Matran, Auberge du Tilleul	
Sections	Présentes : 21 sections avec 34 délégués Absentes : -	
Comité	Présents: 6 = Daniel Roubaty (Président), Stéphane Broillet, Antor Frédéric Descloux, Jacques Moullet (Procès-verbal), Patrice Rossier Excusé: -	Cotting,
 Invités	Aucun	
Thème		Suite ?
 Constitution de l'assemblée Le Président salue les délégués. L'ordre du jour est accepté tel que proposé. Avec 40 votants, la majorité est fixée à 21 Procès-verbal du 17.09.2015 Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site. Il est approuvé à l'unanimité. 		
 3. Règlement progr La FST (comme l'aux tireurs plus âg Le public-cible re réglementée. Les Au plan cantonal et offrons aux tire stand sont les feu Le règlement can 	amme cantonal sur appui ISSF) désire pousser le tir sur appui avec comme objectif de permettre gés de rester intégrés au sein des sociétés. tenu par la FST est celui des tireurs dès 60 ans. La position de tir est concours font l'objet d'un classement séparé. nous désirons participer au développement de cette nouvelle discipline eurs la possibilité de tirer les passes cantonales sur appui. Les feuilles de illes habituelles et la société mentionnera à la main « sur appui ». tonal proposé est accepté à l'unanimité par les délégués, qui donnent à ce nouveau concours.	



Thème	Suite ?
 4. Maîtrises et programme cantonal Les programmes sont identiques à ceux de l'année dernière, tir sur appui en plus pour les passes cantonales. 	
 Les sociétés sont invitées à respecter les délais, ce qui a été le cas l'année dernière, à quelques pour-cent près. 	
 Celles qui n'ont pas tiré ces dernières années sont aussi invitées à se joindre au programme. 	
• Comme les finales ont lieu un peu plus tard que d'habitude, le délai pour le retour peut être reporté au 10 janvier 2017.	
 5. Championnat de groupes Les formulaires d'annonce vont être transmis prochainement. Attention à tenir compte du délai fédéral fixé au 14 octobre 2016. 	
 6. Information entraîneur cantonal En l'absence d'Annik Marguet, St. Broillet communique les résultats de l'année passée ainsi que le programme d'entraînement et de sélection de la saison à venir. Cette année à nouveau, des sélections seront organisées pour constituer l'équipe junior. Les camps d'entraînement organisés portent leurs fruits, puisque trois de nos jeunes vont entrer dans les structures de promotion de la FST. Les sociétés doivent faire l'effort de sensibiliser leurs jeunes et les inciter à participer aux sélections et concours de relève, sinon nous ne progresserons pas. 	
 7. Cours J+S C10m Les sociétés qui organisent un cours peuvent l'annoncer à St. Broillet, coach cantonal. Attention, pour bénéficier de l'aide J+S il faut disposer d'un entraîneur formé et aussi avoir au moins 3 jeunes en formation. 	
 8. Concours féd. Sociétés: dates 2016/lieu 2017 Le concours 2016 aura lieu à Ried du 25 au 27 novembre 2016 (tir avancé le 11). Pour sa société, Jean-Pierre Guilland souhaite d'ores et déjà la bienvenue aux tireurs du canton. Cela fait 15 ans qu'il n'y a pas eu une manifestation de telle importance dans le district du Lac, une bonne raison de se déplacer en nombre. La société de St-Antoine regarde s'il lui est possible d'assumer l'organisation du concours pour 2017. Son stand est malheureusement un peu petit, ce qui rend la chose difficile. 	
 9. Finales cantonales : dates 2017/lieu 2018 Vully-Broye recevra les tireurs du canton du 17 au 19 février 2017, à St-Aubin. Michel Verdon présente l'affiche du concours et souhaite la bienvenue aux tireurs. Des événements seront organisés avant la finale afin de promouvoir le tir. Il y aura aussi une fondue de soutien. Ried pourrait être le prochain organisateur, en 2018, mais il doit encore obtenir le OK de la sommune pour l'utilisation de la salle de sport. 	

la commune pour l'utilisation de la salle de sport.



Thème	Suite ?
 10. Calendrier C10m St. Broillet remet un projet des dates pour la saison. La version définitive suit sur internet. Merci de respecter les délais. 	
 14. Propositions et divers Les résultats des tireurs M15 sont à remettre à St. Broillet qui procédera aux sélections pour les finales cantonales. F. Jorand annonce que la Société de tir de la Ville de Fribourg vend pour 20.00 des anciens moniteurs Polytronic plus utilisés. S'agissant du tir sur appui, il est précisé qu'il n'est pas possible d'intégrer des tireurs dans les groupes bras franc. Ces tireurs font concours séparé. A. Cotting remet aux sociétés les prix des concours de maîtrises de l'année passée. 	

La séance est clôturée à 20 heures 50

Jacques Moullet, Secrétaire